

LA BALISE DE

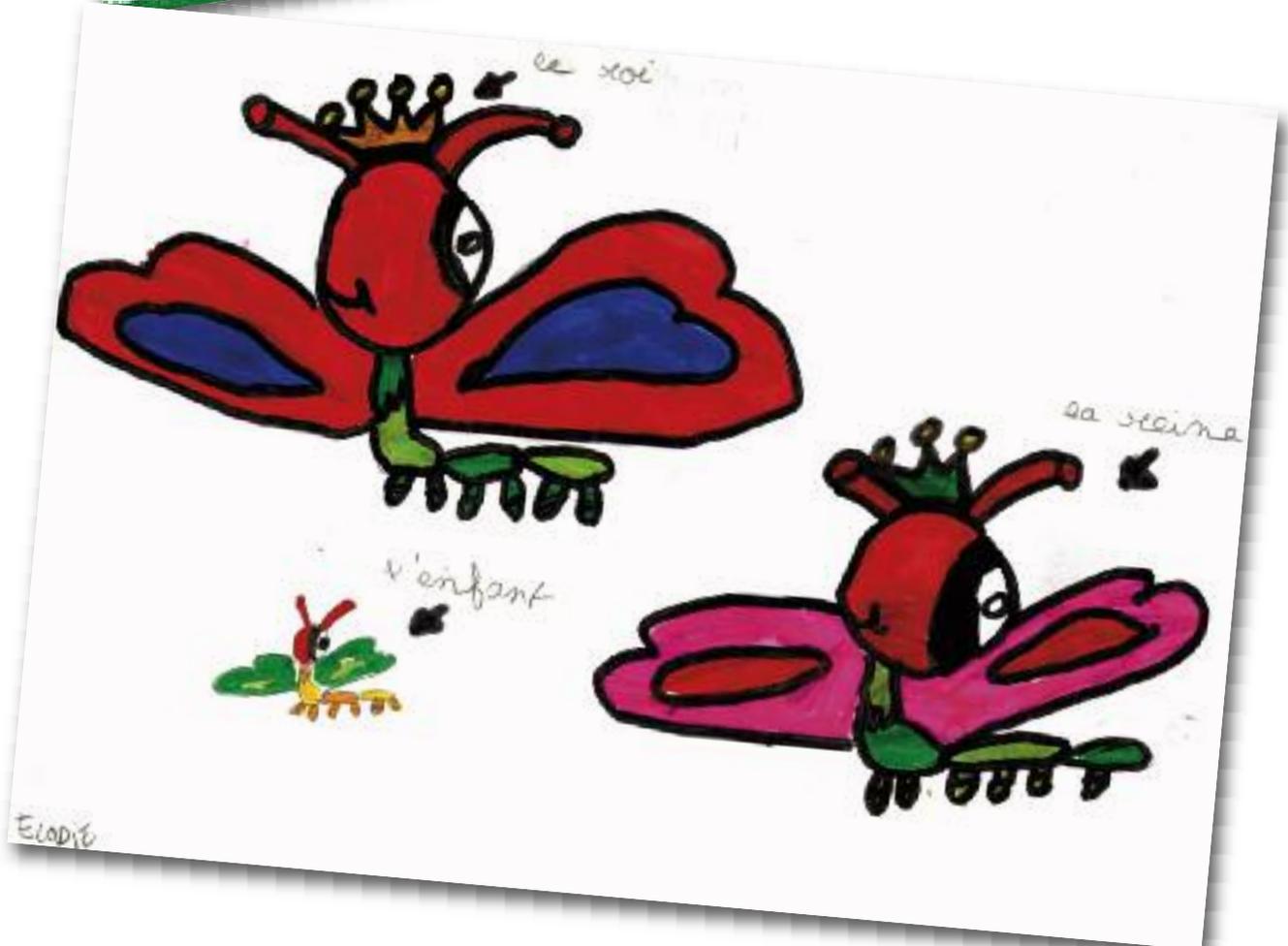
BARBÂTRE

Hiver 2008
N° 85



DESSINS D'ENFANTS

DES PETITS CAGNOTS



Le mot de M. le Maire



Chers amis,

A l'aube de la nouvelle année 2009, je suis heureux de vous retrouver pour dresser ensemble un premier bilan de notre début de mandat.

La fréquentation estivale de notre commune est restée satisfaisante malgré des conditions climatiques peu propices. Notre région reste une destination favorite. Il est de notre devoir de préserver cet avantage.

L'association « les T'iles joyeux » ayant arrêté son activité en février 2008, dès notre arrivée, nous avons créé une régie d'animation. Ceci nous a permis d'assurer, dans l'urgence, les festivités estivales avec le retour remarqué du Comité Miss France Pays de la Loire. L'équipe d'animation a réussi ce challenge malgré une météo souvent défavorable. Les festivités en l'honneur des 150 ans de la commune resteront le moment fort de cette année 2008 avec un feu d'artifice à l'image de ce que nous souhaitons pour Barbâtre.

Après plusieurs années d'atermoiements, votre conseil municipal a décidé de prendre les dossiers à bras le corps, de dresser les priorités dans le respect de la capacité financière du budget, et de lancer très concrètement les actions à destination de toutes les générations :

- Concentration des équipements « enfance » autour de l'école publique : construction prochaine d'une garderie CLSH et aménagement des services de restauration scolaire pour les enfants,
- Mise en route du projet du lotissement du Niaisois particulièrement pour nos jeunes,
- Lancement de 2 nouvelles tranches du parc d'activités.
- Aménagement des salles et gratuité de leur utilisation pour les associations,
- Projet de construction d'un établissement pour les personnes dépendantes,
- Choix d'un bureau d'études pour l'aménagement d'une zone « Sports et loisirs » pour les sportifs,
- Finalisation de la négociation de terrains pour réaliser un nouveau cimetière,
- Mise en chantier des travaux de pluvial, rue de la Frandière, et de voirie (rénovation des trottoirs – empierrement du terrain jouxtant le cinéma).

J'ai été particulièrement ravi d'accueillir, le 27 octobre dernier, M. Bruno RETAILLEAU, Sénateur et 1^{er} Vice-Président du Conseil Général, pour signer avec lui et M. Jacques OUDIN, Conseiller Général de l'île de Noirmoutier, un Contrat Environnement Littoral. Ce contrat comporte 12 actions pour une approche globale de

modernisation et de dynamisation des principaux centres d'intérêts communaux et la mise en valeur de nos espaces littoraux. Je souhaite toutefois relever 3 actions majeures :

- l'aménagement et le paysager de notre centre-bourg
- l'étude d'aménagement sur les abords du Gois
- l'aménagement et le paysagement de 3 aires de camping -cars.

Le Conseil Général s'est engagé à consacrer une participation globale de 533 600 euros sur 4 ans sur un programme total de 1 334 000 euros.

Pour revenir sur la gestion des camping-cars, dès cet été, nous leur avons interdit l'accès de la pointe de la Fosse et du parking du terrain de football. Je profite également de cette occasion pour renouveler mes remerciements aux propriétaires de terrains mis à disposition de la commune pour les jours de marché.

Parallèlement, nous sommes désormais 6 conseillers communautaires au lieu de 4 à travailler sur les nombreux dossiers en cours de la Communauté de Communes dans un esprit communautaire retrouvé et en harmonie avec sa vocation. Notre entente, dans l'intérêt général du canton de l'île de Noirmoutier, génère une dynamique et la volonté d'accomplir des actions collectives. Elle efface les querelles et les affrontements du passé. L'image de notre île est grandie, il nous appartient de l'élever et de la préserver.

Malheureusement, je suis également au regret de vous annoncer la démission de M. Jean-Claude CHARTOIRE, conseiller municipal et conseiller communautaire, dont les valeurs nous manqueront pour la poursuite de notre mandat et notamment au sein de la commission des affaires culturelles. Nous respectons son choix pour les raisons qu'il vous présentera lui-même dans ce bulletin et serons heureux de le retrouver au sein des bénévoles de l'animation.

A la veille de 2009, le Conseil Municipal et moi-même vous présentons nos vœux les meilleurs de bonheur, de santé, de réussite pour vos projets, et que vos souhaits les plus chers se réalisent.

Bonne année à tous.

Le maire
Gérard GUILLET

Muriel Gibier **Secrétaire de Mairie**

Animée très tôt par la notion de service public et attirée plus particulièrement par la fonction publique territoriale, j'ai opté pour une filière pluridisciplinaire et obtenu en 1998 une Maîtrise Administration Economique et Sociale, option « Administration Générale et Territoriale » à l'Université de Nantes.



Mon parcours scolaire a été enrichi par des stages dans diverses collectivités de l'île (District de l'île de Noirmoutier à l'époque, Trésor Public, Mairie de La Guérinière...) au cours desquels j'ai pu appréhender de nombreux aspects de la vie économique et sociale insulaire.

Avec l'ambition de devenir secrétaire générale de mairie, j'ai été admise, en septembre 1998, à

l'Institut Supérieur de Formation des Cadres Territoriaux (ISFCT) qui prépare aux concours de la fonction publique et principalement à celui d'attaché territorial.

Au sortir de cette formation, j'ai intégré le service de remplacement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Vendée. De décembre 1999 à décembre 2000, en remplacement d'un congé parental, j'ai occupé la fonction de responsable du service Accueil, Etat-Civil et Urbanisme à la Mairie de St Christophe-de-Ligneron.

J'ai effectué ensuite deux nouveaux remplacements, à la Mairie de Noirmoutier-en-l'île en tant que responsable du service Voirie et au service administratif de la Mairie des Essarts (Accueil, Etat-Civil et Urbanisme).

M. Jacques OUDIN, Sénateur Honoraire, m'a recrutée, en novembre 2001, pour assurer la fonction de secrétaire générale du Syndicat Mixte d'Aménagement des Marais de l'île de Noirmoutier, poste que j'ai occupé durant 7 ans.

A la recherche de nouveaux challenges et forte de ces expériences, qui m'ont en outre donné le sens de l'organisation, de la rigueur et du relationnel, je souhaite aujourd'hui mettre mes compétences au service des élus de la commune de Barbâtre et de toute sa population.

Je remercie chaleureusement l'ensemble des élus, le personnel communal et tous ceux que j'ai pu côtoyer depuis mon arrivée à la mairie le 1er septembre dernier, pour l'accueil qu'ils m'ont réservé qui représente pour moi un formidable encouragement à les servir toujours mieux.

Jean-Claude CHARTOIRE

En raison de problèmes de santé, je me vois obligé d'arrêter le mandat d'Élu qui m'a été confié en mars 2008.

Je le regrette, et remercie l'ensemble des Barbâtrins qui m'avaient accordé leur confiance. Je souhaite une réussite à l'Équipe Municipale pour la réalisation de leurs projets.

CRAM des Pays de la Loire

LA CRAM des Pays de la Loire vous rappelle que les assurés peuvent être reçus sur rendez-vous dans ses points d'accueil retraite.

Pour cela, vous devez contacter le 0821 100 110 (0,09 €/mn)

Remise des prix “Maisons Fleuries”

Espace Structuré et Accueil Touristique :

1er prix : Foyer Logement

2ème prix : L'Hôtel Le Goéland

3ème prix : le Restaurant l'Escapade

Maison ancienne :

1er prix : Mr et Mme Guillon Bernard

Maison Contemporaine :

1er prix : Mr Froger

2ème prix : Mr & Mme Cherruau

3ème prix : Mr Guignon Roland

Ex æquo : Mr & Mme Bellanger Daniel, Mme Elie Chantal, Mr et Mme Lacoua Arlette,
Mr et Mme Lechappe Lucien, Mme Mignot Liliane, Mme Monnier Michelle, Mme Pau lou Chantal,
Mme Renaud Julienne



LE TIRALO



Cet été, la commune de Barbâtre a mis en service un TIRALO à la disposition gratuite de toutes les personnes handicapées désireuses de pratiquer la baignade sous la responsabilité d'un accompagnateur.

Ce matériel acquit par le CCAS a été monté et acheminé par le personnel technique de la commune vers son lieu de stationnement dans le local communal de l'École de Voile cale de l'Océan.

Son inauguration faite sur ces lieux le 9 juillet 2008 en présence de futurs utilisateurs, du Maire, du directeur de l'École de Voile et de son personnel, des membres du CCAS et des élus s'est déroulé dans la convivialité.

Nous avons tous ressenti le bonheur des personnes handicapées qui attendaient un tel matériel sur notre plage.

A l'heure du bilan, ce matériel, tant au niveau technique dans son utilisation que celui de l'organisation mis en place, s'est révélé unanimement un véritable succès.

A cet effet, il convient d'adresser nos vifs remerciements à Monsieur Luc BONIFAIT et son équipe d'avoir bien voulu accepter de relayer la Mairie dans l'aide apportée aux personnes handicapées pour l'utilisation de ce matériel.

Christian Gaborit



Etat Civil

Naissances

A Challans

Ylan CHUPIN	28 Avril 2008
Lucas MAINGRET	24 Mai 2008
Zino CHAILLOU - HAMARD	04 Juillet 2008
Justine LAIDET	02 Août 2008
Lilwenn GUILGAUD	07 Août 2008
Lila FROMENTIN	18 Août 2008



A La Roche sur Yon

Dorianne RONDEAU 13 Août 2008

Mariages

Ludovic LERICHE et Anne-Charlotte LAVOLLE	23 Août 2008
Christophe GUILLEMOT et Marie-France FORNALI	6 septembre 2008
Didier MARTIN et Danielle ROUSSEAU	26 septembre 2008
Xavier LECOURTIER et Delphine Buron	27 septembre 2008



Décès
Année 2008

Sabine JOURDAN veuve **REMIAT**
21 Mai - 78 ans

André PLEUCHOT
22 Mai - 66 ans

Charles GARNIER
13 Juillet - 73 ans

Richard CHAILLOU
20 juillet - 49 ans

Françoise CANCEMI épouse **PERRIN**
11 Août - 86 ans

Anne-Marie BOUXOM épouse **PIGNAUD**
9 Septembre - 61 ans

Maurice BARTEAU
6 Septembre - 88 ans

André BOUCARD
13 Septembre - 76 ans

Louise VIOLEAU veuve **NICOUX**
18 Octobre - 100 ans

Madeleine KLEIN veuve **BESSEVE**
16 Novembre - 88 ans



**Le Centre Communal
d'Actions Sociales
de BARBATRE**

vous invite,

le Jeudi 15 janvier 2009
à 20 heures

Salle des Oyats – BARBATRE

CONFERENCES DEBATS
«La maladie d'ALZHEIMER»

Quotidien des familles.

Accompagnements d'un proche...

Animé par Monsieur MANDIN
Responsable départemental de
l'association France Alzheimer



Entrée gratuite

Foyer logement "la Rocterie"

“Originaire de Saint-Michel-Mont-Mercure, je suis arrivée au Foyer Logement « la Rocterie » depuis le 15 octobre 2008.

Après avoir été animatrice pour enfants et adolescents, j'ai souhaité m'orienter vers le public des personnes âgées. La Rocterie est mon deuxième poste comme directrice.

Je souhaite y préserver le côté familial de l'établissement en développant des relations entre tous les acteurs du Foyer Logement que ce soit les résidents, leur famille, le personnel, l'ADMR ou la commune.”

Marie-Line PASCREAU



Congrès National des Anciens du 2ème Régiment des Spahis Marocain



L'ensemble rejoignit l'église pour assister à l'office religieux, emprunt de ferveur et de respect, avant de se retrouver à la salle des Oyats pour partager le verre de l'amitié.

Cette mémorable journée se concluait par le repas traditionnel, dans une ambiance chaleureuse et amicale

Daniel Violeau

Le dimanche 7 septembre 2008, notre commune de Barbâtre a eu l'honneur d'accueillir les anciens du 2ème Régiment des Spahis¹ Marocains à l'occasion de leur congrès national. Le caractère officiel de cette cérémonie, s'est déroulé en présence des autorités municipales des communes de l'Ile, ainsi que celles des amicales des anciens combattants et de l'amicale des médaillés militaires (Noirmoutier - La Guérinière - L'Épine - Barbâtre).

Après s'être rassemblé dans les jardins de la mairie, le cortège s'est dirigé vers le Monuments aux Morts où l'attendait une assistance nombreuse, venue assister à la cérémonie (lever des couleurs, lecture historique 2ème RSM, dépôt de gerbes).



¹Spahi= cavalier de l'armée française appartenant à un corps créé en 1834 en Algérie avec un recrutement en principe autochtone d'Afrique du Nord.

Mise en ligne des délibérations municipales antérieures à 1920

Une collaboration régulière entre les Archives départementales et les communes ont permis ces dernières années de protéger le patrimoine documentaire historique communal et de le mettre en valeur auprès d'un large public. C'est ainsi que tout l'état civil communicable au public a été numérisé puis mis en ligne. Il attire près de 2000 personnes chaque jour qui téléchargent 200 000 images.

Les généalogistes avaient tendance à solliciter les mairies par écrit. Ils ont maintenant le moyen de satisfaire leurs recherches depuis chez eux.

Les archives ont ensuite procédé à la numérisation des atlas cadastraux napoléoniens ainsi que toutes les délibérations antérieures à 1920. Le but était de préserver ces pièces précieuses des manipulations, mais aussi de favoriser l'histoire locale, ainsi que l'accès rapide à ces sources, qui seront bientôt présentées dans un ensemble cohérent pour tout le département. Pour les consulter, rendez-vous sur : <http://archives.vendee.fr>

Le foyer des jeunes



Malgré son emplacement excentré, devient, petit à petit, un espace connu de tous pour son environnement agréable, convivial, où chacun trouve sa place autour d'activités. Depuis quelques mois, il est fréquenté par une dizaine de jeunes, filles comme garçons, âgés de 11 à 16 ans. Durant les vacances de la Toussaint, les jeunes ont pu pratiquer l'escalade à la Roche sur Yon, l'accrobranche à St Jean de Monts, s'improviser crêpier le temps d'un après-midi, ou encore se

détendre devant un film au cinéma de Noirmoutier tout cela à des tarifs attractifs.

De nombreux projets, tels que « mini-chantier » pendant 2 jours, sur l'île du pilier, « initiations aux premiers secours » avec les pompiers de Barbatre ou « transformateurs transformés » sont en préparation, et seule l'implication des jeunes dans l'élaboration des projets fait qu'ils pourront être mis en place au printemps 2009.

Les parents souhaitant prendre part dans l'organisation de la vie du foyer peuvent rejoindre le comité de pilotage.

Pour tous renseignements venez rencontrer l'animateur au foyer pendant les heures d'ouverture :

En périodes scolaire, les mercredis et samedis de 14h à 18h,
et du lundi au vendredi pendant les petites vacances de 14h à 18h.

VIE CANTONALE



LE POLDER DE SEBASTOPOL

S'étendant sur près de 132 hectares, le Polder de Sébastopol constitue un espace naturel d'une grande qualité paysagère et écologique avec plus de 650 espèces végétales et animales répertoriées.

Le 11 février 2008, en accord avec la Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier, propriétaire du site, le Conseil Régional des Pays de la Loire a classé ce site en réserve naturelle régionale. Cette décision a été officialisée le mardi 26 août 2008.

Une convention de 3 ans pour la mise en oeuvre du plan de gestion de la réserve a été cosignée par Jean-Pierre Le Scornet, vice-président du Conseil Général, et par Noël Faucher, président la Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier.

ÎLE ELAGAGE

Philippe Fort, élagueur de métier depuis quinze ans, a décidé de créer sa propre entreprise « ILE ELAGAGE », sur l'île de Noirmoutier, depuis le 1er septembre 2008.

Les travaux qu'il peut effectuer au niveau des arbres sont :

- l'élagage
- l'abattage
- le broyage des branches

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à prendre contact:

ILE ELAGAGE

7 impasse des Bernaches, Barbâtre

02 51 35 97 04

06 14 46 56 76

ile-elagage@hotmail.fr

Philippe se tient à votre disposition pour vous renseigner.



JG Peinture Décor



Jérôme GUICHARD, 28 ans, a récemment créé son entreprise : JG Peinture Décor. Fort d'une solide formation avec sept ans d'apprentissage et d'une expérience de plusieurs années, Jérôme peut répondre à toutes les demandes concernant des travaux de peinture générale.

Il intervient tant en intérieur qu'en extérieur, en neuf comme en rénovation et peut effectuer des petits travaux de placo et d'isolation ainsi que le pose de corniche et la vitrerie.

Jérôme a aussi suivi une formation pour se perfectionner dans ce qui le préoccupe, c'est-à-dire la

création de décors muraux, de trompe l'œil, de fresque, de revêtements décoratifs ou de restauration de meuble.

« C'est la prise en charge complète d'un projet que je peux assurer, explique-t-il, c'est-à-dire la rénovation, puis la peinture et la déco d'une surface murale. »

Jérôme propose une étude personnalisée avant chaque réalisation.

Renseignements :

JG Peinture Décor

Jérôme GUICHARD

64 rue de la Maison Rouge à Barbâtre

02 51 55 44 17 ou

06 87 47 46 62

jg.peinturedecor@neuf.fr

BLEU IMMOBILIER

Thierry Taraud gérant de BLEU IMMOBILIER a ouvert en Juin 2008, une nouvelle agence sur l'île de Noirmoutier, au 2 rue de la poste à Barbatre (dans les anciens locaux de Monsieur Gaborit).

Cette nouvelle agence répond aux attentes de l'ensemble de la clientèle, permettant ainsi un élargissement du réseau, qui s'inscrit dans la continuité de la politique commerciale de Monsieur TARAUD Thierry.

En effet, BLEU IMMOBILIER est présent sur l'île depuis plusieurs années, et a su se développer auprès d'une clientèle internationale. Le développement d'Internet nous offre une force de commercialisation des biens grâce à notre présence sur de nombreux supports internationaux.

Notre professionnalisme est mis au service de

notre clientèle de vendeurs et d'acquéreurs. Véronique Careil, négociatrice immobilier, et Sandrine Taraud, assistante commerciale, vous accueillent du Mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 2 rue de la Poste à Barbatre. Thierry Taraud directeur des agences BLEU IMMOBILIER, et Alice Naert agent commerciale, restent à votre disposition au sein des agences du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h. Vous souhaitez acquérir sur l'île de Noirmoutier, vous vendez votre bien, alors contactez-nous.

02 51 39 34 50

thierry.taraud@bleu-immo.com





Le courrier contre la montre pour de meilleurs délais de distribution

Adapter le parc de boîtes aux lettres :

La Poste souhaite mettre en œuvre un programme de modernisation du parc de boîtes aux lettres de la commune.

Ainsi, avec la Mairie, La Poste va adapter le réseau de boîtes aux lettres (localisation, taille, nettoyage, horaire de levée...) pour en faire un parc vivant qui s'adapte aux évolutions démographiques et géographiques ainsi qu'aux nouveaux modes et rythmes de vie des habitants.

Nos engagements :

La Poste souhaite poursuivre l'amélioration déjà constatée des délais de distribution du courrier pour les particuliers comme pour les entreprises, passés de 82% de plis distribués le lendemain du jour de dépôt en 2005 à 85% aujourd'hui (objectif de 90% à l'horizon 2010), pour le courrier à destination de la Loire-Atlantique ou de la Vendée.

La Poste veut également participer à l'effort visant à diminuer la pollution en repensant aux heures

de tournées de collecte du courrier et en réduisant ainsi le nombre de véhicules sur la route et de trajets.

Pour garantir ces objectifs, La Poste doit réajuster sur l'ensemble du département les heures de prise en charge du courrier. Fidèle à sa proximité, La Poste maintient un panel de lieux de dépôt avec des conditions et des horaires multiples (boîtes aux lettres de rue, bureau de Poste, centre courrier).

Votre contribution :

Merci d'apposer sur votre boîte aux lettres le numéro de votre habitation et le nom de tous les occupants. Vous aidez ainsi les facteurs dans leur mission de distribution du courrier 6 jours sur 7 en tout point du territoire.

Depuis le 15/08/2008, les heures de levée du courrier sur la commune sont les suivantes :

- boîtes aux lettres de rue : 9h30
- bureau de Poste de Barbâtre : 15h00
- levée tardive la plus proche : 15h30 au centre courrier de Noirmoutier

Il est également possible pour les particuliers de remettre leur courrier au facteur au cours de sa tournée. Les facteurs passent 6 jours sur 7 dans l'ensemble des foyers de la commune.

FÊTE DES VOISINS

Le Samedi 9 Août 2008, le chemin de la Blancharderie avait sorti ses tables, chaises, victuailles et bonne humeur afin de partager un « pique nique des voisins », histoire de faire un peu mieux connaissance. Cette heureuse initiative fut un franc succès, avec à la clé plusieurs dizaines de personnes échangeant produits du terroir et convivialité. Tout ce petit monde s'est dispersé tard dans la nuit, se promettant de reconduire sans faute cet évènement l'an prochain avec entrain.



Hippisme

Bravo à Mickaël RAMON qui a remporté en 2008 une 10ème place au championnat de France Club d'équitation.

Les passages de mer

Une voie maritime : le Goulet de Fromentine « L'on n'abordait anciennement l'isle de Noirmoutier qu'en franchissant au moment de la basse mer le courant rapide du détroit de Fromentine ; il falloit un beau temps pour faire ce trajet dangereux qui souvent devenoit impossible pendant plusieurs jours de suite; alors toute communication étoit interrompue entre cette isle et le continent. » Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, en effet, on accédait habituellement à Noirmoutier par sa pointe sud en franchissant un bras de mer de seulement 600 m, appelé « goulet de Fromentine ». Dès le Moyen-Âge des bateaux assuraient la liaison entre Fromentine et la Fosse, malgré les forts courants existant entre la baie de Bourgneuf et l'océan. En 1787, le « bac du passage de la Fosse » était même entretenu par l'administration seigneuriale. Et la voie terrestre du Gois qui se formait alors, n'interrompit pas le service régulier du bac par la Régie départementale de la Vendée jusqu'à la construction du pont en 1971.

À la fin du XIXe siècle, cette liaison maritime trouva même un regain d'activité. Vers 1875, l'ingénieur Dingler fit construire sur chaque rive de grands appontements de bois. En 1895-1896, une ligne de chemin de fer reliant Fromentine au réseau de l'État par Challans, fut créée pour assurer la desserte du littoral des îles vendéennes. Fromentine devint véritable nœud de communication avec l'établissement d'une gare ferroviaire et d'un embarcadère commun au bac de Noirmoutier et au « bateau-poste » de l'île d'Yeu ; en outre ces liaisons étaient équipées de bateaux à vapeur.

Une voie terrestre : le passage du Gois

On ne sait depuis quand le lent exhaussement des fonds marins de la baie de Bourgneuf permit, pendant la basse mer, de passer à pied de l'île au continent entre Barbâtre et Beauvoir. La chronique de Saint-Brieuc de 843 en serait le premier témoignage très contesté puisqu'elle mentionne des captifs qui pour échapper aux mains des Normands « se sauvèrent de l'île d'Her, la mer s'étant retirée. »

C'est seulement vers 1700 que les cartes et

les mémoires militaires confirment l'existence d'une « route que tiennent les gens de pied qui traversent de l'isle de Noirmoutier à la terre ferme du Bas Poitou quand la mer est basse. » Alors, le « passage du Gois » (sans doute une corruption de « passage de gué ») devait être emprunté avec prudence car aucun chemin n'était tracé et il fallait franchir de dangereux petits chenaux (ou « filées ») formés par les courants de la marée descendante. Puis dans la seconde moitié du XVIIIe, un chemin s'était formé et l'on y avait établi une chaussée.

En 1788 « ce chemin est indiqué par des poteaux très élevés, plantés à cet effet, de distance en distance. Ces poteaux sont garnis de bâtons et surmontés d'une espèce de barrique pour servir d'échelle et retirer des personnes qui, dans ce trajet, seraient surprises par l'arrivée de la marée. A l'entrée et à la sortie du Gois, on trouve un mauvais pavé qu'il conviendrait de faire réparer pour en faciliter l'accès... » Ces curieuses balises-refuges, au nombre de 18, avaient toute leur utilité lorsque les hautes eaux recouvraient le temporaire accès terrestre à l'île, de 1,5 à 4m suivant les marées.

En 1830, le passage du Gois, long de plus de 4000 m, était devenu « chemin de grande communication n°5 ». Vers 1850, il était jalonné par des piquets de bois et neufs grandes balises-refuges assez semblables à celles de 1788 : trois balises « à hunes » et six « mâts de perroquets » en charpente de bois avec des échelons et des garde-corps métalliques fixés sur des socles de maçonnerie talutés comportant un escalier. Depuis elles ont été plusieurs fois reconstruites à l'identique et cinq de ces balises ont été munies de feux de signalisation maritime. Pour préserver la chaussée régulièrement dégradée par la force des flux marins, les ingénieurs des Ponts et Chaussées utilisent divers procédés : en 1872, la chaussée reçut un revêtement macadam et en 1885 on construisit de petits murets longitudinaux pour en fixer les bords. En 1922-1924, on répara la route et l'on établit ses deux rampes d'accès. De 1935 à 1939, l'ingénieur, Louis Brien conçut, avec l'aide des entreprises Philbert Dupont de Noirmoutier et Jean Cornu de Bouin, des dalles de ciment armé de 40 x 40 cm pour paver quelques tronçons du passage, encore en usage de nos jours. En 1981 on essaya un revêtement fait de

grandes dalles de ciment armé de 9m² qui ne fut pratiqué que sur une petite section. Avec la construction du pont, la route du Gois a perdu son importance, et une partie des lourds investissements nécessaires à sa bonne conservation.

Dès le début de ce siècle, on avait songé à pallier les inconvénients de cette route submersible. En 1901-1902, le « Syndicat vendéen » soumettait au conseil général de la Vendée le projet d'établir une ligne de tramway à traction électrique, d'environ 23 km de Beauvoir au Bois de la Chaise à Noirmoutier, qui aurait disposé d'un grand pont en ciment armé empruntant le tracé du Gois. Le principe d'une voie insubmersible sur le Gois fut repris en 1912-1913 par quatre nouveaux projets. Ils proposaient, avec des variantes, d'élever une haute digue, interrompue en son milieu par viaduc sur piles en ciment armé (système Hennebique) qui permettrait le drainage de la baie. Le viaduc lui-même aurait eu un pont tournant ou roulant pour permettre le passage des bateaux. Par ailleurs, la digue favorisant les dépôts d'alluvions, on pouvait créer de nouveaux dessèchements dont la concession aurait financé le projet. Mais la guerre de 1914-1918 contraignit à l'abandon de ces entreprises.

S'ils avaient été réalisés, les travaux d'endiguements et de dessèchements de la baie de Bourgneuf, conçus en 1942 par l'ingénieur des Ponts et Chaussées Renollaud auraient conduit à la disparition de cette route à gué, devenue une simple voie au milieu des polders. Il n'en fut rien puisque la même année, son caractère exceptionnel lui valut une « inscription » au titre de la loi de 1930 sur la protection des sites.

Le pont de Noirmoutier

En 1901-1902, la possibilité de lancer un pont au-dessus du goulet de Fromentine fut envisagé « mais la profondeur du passage, à certains endroits, et la rapidité du courant ont fait croire l'exécution difficile sinon impossible, très coûteuse et inquiétante ». On préféra retenir les projets plus réalisables (?) concernant le passage du Gois.

De nouvelles études techniques furent lancées en 1952-1953. Dans les années 1960, le trafic automobile estival sur le Gois atteignait saturation et la construction du pont de Fromentine s'imposa. Les travaux commencèrent en mai 1969, menés par l'entreprise Dumez et le pont fut ouvert à la circulation en juillet 1971.

L'ouvrage, long de 583 m, possède un tablier continu très faiblement cintré formé d'une double ligne de poutres-caissons en béton précontraint et porté par neuf piles en béton armé qui forment dix travées de 50 m. La travée centrale plus large et plus haute (sa portée est de 80m et sa hauteur de 24 m au-dessus des plus hautes eaux) où se trouve le chenal d'entrée dans la baie, permet le passage de navires de grand gabarit. La construction des piles et de leurs fondations s'est faite avec mise hors d'eau préalable par des batardeaux et la mise en place des caissons par une poutre métallique de lancement. A Fromentine et à la Fosse, deux longues rampes en terre-plein donnent accès au pont.

source: Cahier du patrimoine; Coutureau et Maheux



VOS POMPIERS RECRUTENT

Le Centre de Secours de BARBÂTRE a ouvert ses portes le 18 octobre 2008 afin de faire connaître à la population et aux personnes intéressées le fonctionnement de notre caserne.

Ces portes ouvertes avaient pour but de pouvoir recruter des personnes supplémentaires afin d'arriver à un effectif idéal pour mener à bien toutes les interventions de notre secteur.

Le centre de Secours de Barbâtre compte actuellement 16 Sapeurs Pompiers Volontaires actifs, l'idéal pour notre Centre de Secours serait de comptabiliser 25 Sapeurs Pompiers Volontaires hommes ou femmes, pour mener à bien nos missions de secours et de sécurité.

Actuellement, nous sommes dans une campagne de recrutement. Pour toutes les personnes intéressées, vous pouvez vous présenter au Centre de Secours de Barbâtre les mercredis et les vendredis à partir de 19h, ou contacter par téléphone le Chef de Centre au 06 75 17 29 91.

Si vous avez entre 14 et 16 ans, vous pouvez intégrer la section des Jeunes sapeurs pompiers de l'île de Noirmoutier

Effectif du Centre de Secours de Barbâtre au 1er décembre 2008:

Encadrement

Chef de Centre

Adjudant Jacques BONNIN

Second au Chef de Centre

Caporal Nathalie ADRIEN

Second opérationnel

Caporal-Chef Patrice RAIMOND

Personnel actif

Caporal Jérôme TRETON

Caporal Stéphanie DUCROCQ

Caporal Olivier DORBEAU

Caporal Emilie GALLAIS

1ère Classe Eric CAZAUBON

1ère Classe Christian BUGEON

1ère Classe Philippe DAMOUR

1ère Classe Adelyne HAPCHETTE

1ère Classe Lionel RAYMOND

2ème Classe Jimmy CORBREJAUD

2ème Classe Rudy MOUGARD

2ème Classe Pascal POULAT

2ème Classe Christophe BEATRIX

Personnel en indisponibilité

Adjudant François MASSONNET

Caporal Laurent GUILLET

Personnel en arrêt maternité

1ère Classe Julie SURGET



Manoeuvre de désincarcération du 18 octobre 2008



Manoeuvre sortie de véhicule du 18 octobre 2008



Jeunes sapeurs pompiers de l'île de noirmoutier

Anciens Combattants et Victimes de Guerre

L'Amicale des Anciens Combattants 39-45, Indochine, AFN et autres invite les barbâtrins et les nouveaux résidents et les personnes ayant effectué le service militaire de plus d'un an, gendarme, pompier, comme soldat de France. Pour être avec nous, vous pouvez contacter les personnes désignées ci-dessous.

Une participation annuelle vous sera demandée.

Président : TRET Gilbert

62 rue du Fief du Moulin 85630 Barbâtre

Vice Président : PERAUDEAU Jean

38 rue Courbe 85630 Barbâtre

Trésorier : CHANTREAU Georges

8 rue du Centre – 85630 Barbâtre



Vendée

ADMR Sud'Ile

La Fédération ADMR Vendée vient à son tour de fêter des 60 ans au mois de mai 2008. Pendant toutes ces années, l'ADMR n'a cessé de grandir, répondant au mieux aux demandes de services les plus variés.

Dans notre île que beaucoup de gens choisissent pour y passer la retraite : la mer, le calme, le micro climat, les deux associations d'aide aux personnes âgées sont sollicitées pour tous les moments de la vie courante : d'abord l'aide à la personne elle-même, puis la cuisine, le ménage, les courses, l'aide au handicap. Soit un ensemble de services permettant une vie plus confortable, moins isolée, qui évite ou repousse l'entrée en maison de retraite.

Les salariés intervenant à domicile reçoivent les formations qualifiantes pour satisfaire au mieux les demandes.

Depuis le mois de mai 2008, l'ADMR propose à tous un service de petit bricolage et d'entretien jardinage.

L'association ADMR Sud'Ile, pour Barbâtre, l'Épine, la Guérinière est composée de trente aides à domicile, deux secrétaires et douze bénévoles qui souhaitent voir leur effectif renforcé.

Depuis février 2008, nous sommes aidés par un responsable de secteur en lien avec la fédération départementale.

L'association exprime ses remerciements aux municipalités pour leurs soutiens financiers et prêts de locaux, sans lesquels nous ne pourrions pas assurer les services demandés par les personnes ayant besoin d'aides dans nos communes.

Les numéros utiles

Pour les personnes âgées, handicapées, les demandes de téléalarme :

- La Guérinière : 02 51 35 94 66
- Noirmoutier : 02 51 39 04 97 (ainsi que l'aide aux familles)

Soins aux personnes âgées : 02 51 39 07 88

Permanences :

- La Guérinière : du lundi au vendredi de 9h à 12h
- Barbâtre (ancienne Mairie) : le lundi de 14h à 17h
- L'Épine (Mairie) : le lundi de 14h à 17h

CLUB DES CERFS VOLANTS

Le club des cerfs volants continue ses activités : scrabble (salle des noues), gymnastique volontaire, (salle de gymnastique de la FOSSE).

Après la gymnastique en plein air durant l'été, nous avons repris les cours de gymnastique les mardis et jeudis matin (voir horaires affichés à la salle de gymnastique de la FOSSE. Le groupe a été renforcé par la présence de messieurs de plus en plus assidus.

Nous prévoyons une sortie pédestre ainsi qu'une sortie vélo à l'arrivée des beaux jours.

Pour tout renseignement :
02.51.39.82.68 ou 02.51.39.72.68

*La présidente,
Odile FOUASSON*



Les Amis de l'île de Noirmoutier

Malgré sa notoriété, plus de 800 membres, l'association n'est pas encore connue de nombreux habitants de l'île. Si vous avez envie de partager et de découvrir le patrimoine historique, artistique, littéraire et ethnologique de l'île de Noirmoutier... rejoignez-nous.

Une fois par trimestre, les adhérents reçoivent la revue « La lettre aux Amis », qui s'est vue décernée ainsi que l'ensemble des publications de l'association la médaille d'or du Sénat en 2007.

Cette année, l'association a été présente lors du 2ème salon du livre de la mer à la Guérinière, lors du salon des Ecrivains de l'Epine et lors des journées du patrimoine pour lesquelles une conférence sur le château de Noirmoutier a été organisée.

Un des grands projets à venir consistera à rendre

accessible par internet une partie des archives propriété de l'association.

Si vous êtes intéressés par les thématiques de l'association, l'envie d'écrire des articles pour « La lettre aux Amis », le souhait d'effectuer un bénévolat...venez nous rencontrer lors des permanences.

Sophie NORMAND-COLLIGNON

Permanences d'hiver :
Les mercredis de 14h30 à 16h30
Au siège social : Logis du Gouverneur
Château de Noirmoutier
BP 2001
85300 Noirmoutier
tél. 02 51 39 54 54

Le club des Archers de Barbâtre

Le tir à l'arc est, ne l'oublions pas, le sport qui a permis à la France d'obtenir sa première médaille aux jeux olympiques de Pékin,

Juste retour des choses, nous avons eu la grande joie d'accueillir parmi nous quelques nouveaux adhérents, et mieux encore, deux jeunes benjamins qui sont prometteurs d'espoir.

La saison d'été a bien sûr été ponctuée par notre concours annuel en extérieur (sur le terrain de football de Barbâtre) qui a vu plus de 100 compétiteurs en lice. Et la période des vacances a été pour beaucoup de jeunes et moins jeunes l'occasion de participer à une initiation personnalisée et pleine d'enrichissements donnée par notre dévoué Daniel. Nous avons eu le plaisir de rencontrer la brigade de gendarmerie et le corps des pompiers de l'île pour une soirée découverte d'une arme qui ne leur était pas aussi habituelle.

Au calendrier pour la période d'hiver : le concours en salle qui se fait comme chaque année à la salle omnisport du Collège Molière à Noirmoutier les samedi et dimanche 10 et 11 janvier 2009.

Quant à nos archers, le premier trophée a été gagné par J.C. Bernard lors du premier tournoi à Saint Philbert de Grand Lieu. Voilà qui augure bien la saison.

L'assemblée générale a renouvelé le bureau : Daniel Poisson a, après de longues et fructueuses années passées aux commandes, préféré laisser sa place à Claude Martin, et Raymond Boucq a accepté le secrétariat, le trésorier J.C. Bernard et la vice-trésorière Nathalie Martin sont restés fidèlement au poste.

Pour tout contact et renseignements :
Raymond BOUCQ 34 route du Gois 85630 Barbâtre
tél. 02.28.10.67.66

N'hésitez pas à venir découvrir un sport riche qui réconcilie la tête et les jambes.



Amicale Bouliste de Barbâtre

Cette année, l'Amicale Bouliste de Barbâtre compte 51 licenciés dont 6 femmes, 1 cadet, 4 juniors et 4 minimes et 28 cartes de membres. Les concours d'été ont rassemblé beaucoup de monde comme chaque année...

Pour les championnats des clubs, deux équipes ont été confrontées à diverses équipes de Vendée. La première division a fini 7ème de son groupe et la troisième division a fini 2ème de son groupe, derrière Olonne sur Mer.

Prévisions pour 2009, voici quelques dates à retenir des différents concours qui vont être organisés à Barbâtre.

Dimanche 29 mars : Championnat qualificatif doublettes seniors – juniors masculins du district des Sables d'Olonne.

Vendredi 1er Mai : Concours doublette senior.

Dimanche 17 Mai : Concours triplète mixte.

Jeuudi 18 Juin : Concours triplète vétéran.

Samedi 5 Septembre : Concours doublette senior.

Mercredi 7 Octobre : Concours triplète vétéran.

Il est prévu 2 concours vétéran et 3 concours senior dont un mixte. Nous y espérons une bonne participation féminine.

Si la pétanque vous tente, nous vous invitons les mardi et samedi après-midi sur la place du marché, à 14 heures 30 ou vous pouvez prendre contact avec le président, Roger TASSIN au 02.51.35.95.84.



En 2008, Alexis NICOU, Johnny SIMMONNET et Steven SIMMONNET (notre triplète juniors) ont été sélectionnés en Championnat de Ligue. Aussi, le dimanche 4 mai 2008, nous les avons accompagnés à La Flèche (Sarthe) pour disputer la suite des Championnats.



Dans un nouveau cadre La BIBLIOTHEQUE Barbâtrine POUR TOUS

Place de l'Eglise Barbâtre

Vous accueille : chaque mardi de 10h à 12h

400 nouveaux Livres sont à votre disposition, venez nombreux, nous aurons plaisir à vous les faire aimer.

Nous acceptons tous les Dons de livres et nous vous en remercions.



ASTUCE : Conservation du Persil

Le mettre sans le laver dans un bocal avec un couvercle un peu haut. Coupez les tiges pour que le bouquet tienne debout. Une fois le bocal fermé, le placer dans le bac à légumes, le persil se conservera ainsi une dizaine de jours.



L'association des parents d'élèves de l'école publique reprend ses activités afin de participer au financement de l'achat de matériel pédagogique pour l'école publique, ainsi que les sorties et la classe de neige des CM1-CM2 en janvier.

Nous remercions tous les enfants et parents ainsi que l'amicale laïque qui ont participé à la joyeuse kermesse organisée dans la cour de l'école fin juin 2008 et qui fut un franc succès avec de nouvelles attractions ; nous préparons le spectacle des enfants qui aura lieu le 31 janvier 2008 à la salle de la Prée au Duc de Noirmoutier et dont le thème sera justement orienté vers « la neige »

Pour nous aider à récolter des fonds pour la classe de neige, nous avons de nouveaux projets en cours, tel la réalisation d'un film retraçant l'année scolaire et toutes ses « péripéties ». Nous accueillons avec joie tous les nouveaux parents qui souhaitent encore se joindre à nous et souhaitons à nos enfants une bonne année scolaire !



ASTUCE

A bas les toiles d'araignées !

Pour enlever les toiles d'araignées à des endroits inaccessibles, enveloppez la brosse du balai d'une taie d'oreiller humide, fixez la avec un élastique et essuyez les plafonds. Les toiles vont adhérer au tissu humide.

Association "LES TOILES de M'HER "

" LES TOILES de M'HER " s'il le fallait, témoignent du dynamisme du tissu associatif de la commune de Barbâtre. Cette association de peintres amateurs, hébergée par la commune à la salle des Noures, se réunit tous les mardi de 14h30 à 16H30 (sauf pendant les vacances scolaires) sous les conseils de leur professeur Jo Landry. Ce petit groupe ouvert et accueillant découvre de nouvelles techniques de peinture, s'exprime, enrichit sa pratique dans la bonne humeur et la détente, évolue et peint suivant la personnalité de chacun. Un vernissage et une exposition des oeuvres réalisées pendant les cours clôtureront l'année en juin ou juillet 2009.

Ces cours de peinture acrylique ou huile voire aquarelle sont accessibles à tous les niveaux débutants ou confirmés.

Venez nous rendre visite vous serez les bienvenus.

Pour tous renseignements et tarifs : 02 51 39 23 96



L'informatique pour tous

La reprise des cours d'informatique s'est déroulée sans retard cette année car la salle « Mes Loisirs » fut mise à notre disposition dès le 15 septembre. Comme l'an passé et pour répondre aux souhaits des « nouveaux », un accent particulier sera mis sur l'initiation indispensable à tout usage de l'ordinateur.

Cet apprentissage conduit progressivement «le nouveau» à découvrir le fonctionnement de l'ordinateur et de ses applications de base pour la rédaction de textes, la navigation sur internet et l'expédition du courrier électronique. C'est au cours de cette initiation que sont aussi présentées les règles élémentaires de sécurité. Elles sont trop souvent négligées voire même ignorées et il s'en suit des désagréments plus ou moins gênants et irréparables – perte de données, de photos, infection par des virus... etc.

Pour les « anciens » ou non-débutants, après une petite révision qui ne fait jamais de mal, le cours portera sur la pratique de logiciels plus spécialisés et parmi ceux-ci :

- La gestion des photos et des fichiers (tri, retouche, classement et sauvegarde).
- L'utilisation avancée du navigateur internet et du courrier électronique (classement, carnet d'adresses, tri et sauvegarde) sans oublier la sécurité primordiale en ce domaine.

Innovation de cette année, une séance spécialisée est programmée le Samedi après midi – 1er et 3ème Samedi de chaque mois. Cette séance est réservée à la découverte des logiciels libres, à l'entretien, à la réparation et à l'assemblage de l'ordinateur.

Les logiciels libres, Linux, OpenOffice.org, Firefox, Apache ... ont acquis en quelques années une maturité et une stabilité remarquables.

De nombreuses sociétés et administrations ont fait le choix des logiciels libres pour leur parc informatique. Ils sont déjà utilisés sur tous les ordinateurs de l'amicale laïque pour des raisons de coût, d'efficacité en réseau et de sécurité évidente.

L'utilisation de ces logiciels libres ne présente maintenant que des avantages pour l'utilisateur actuel et c'est dans ce contexte que cette séance « logiciels libres » est proposée.

Vous y découvrirez :

- l'installation complète d'un système Linux et ce qu'est un logiciel libre,
- pour les plus curieux, présentation, initiation et intérêt de la « ligne de commande »
- et pour les bricoleurs ou les curieux nous « toucherons » à tout (ou presque) ce qui compose un ordinateur
- démontage, nettoyage, ajouter/remplacer un disque dur, dépanner etc.

Les cours ont lieu du 15 septembre au 15 juin dans la salle "Mes Loisirs", le Lundi de 17h 45 à 19h 45, le Mercredi de 14 à 16 heures et de 16 à 18 heures pour l'initiation, et le samedi (voir calendrier) à partir de 14h pour Linux, les logiciels libres et le montage/dépannage.

Joël Tret

E-mail : al.barbatre@free.fr



ASTUCE : Antipoux Naturel

Mélangez 3 cuillères à soupe d'huile essentielle de lavande et 3 cuillères à soupe d'huile d'olive. Appliquez ce mélange sur le cuir chevelu sec, coiffez d'une serviette ou d'un foulard et laissez pauser 2 ou 3 h. Avant de rincer, passez un coup de peigne très fin, lavez les cheveux et coiffez à nouveau.

Renouvelez l'opération au bout de sept jours et, entre-temps déposez chaque jour 2 gouttes d'huile essentielle de lavande à la base du cou.

Association Valentin Haüy

représente et regroupe plus de 500 personnes non et malvoyantes sur le département de la Vendée

Objectifs

- ⇒ Rompre l'isolement par des rencontres amicales et des voyages organisés
- ⇒ Faciliter l'autonomie dans la vie quotidienne
- ⇒ Accéder à la vie sociale et culturelle



Actions

- Soutien moral, aide aux démarches administratives
- Fourniture de matériel d'usage courant muni d'une synthèse vocale
- Apprentissage de l'écriture et de la lecture Braille
- Mise à disposition d'une bibliothèque sonore et d'une bibliothèque en Braille
- Edition d'un journal sonore bimensuel sur Cd
- Apprentissage du maniement des outils informatisés équipés d'un navigateur vocal
- Soutien aux personnes pouvant se réinsérer dans le monde du travail
- Participation aux réunions de travail sur l'accessibilité des espaces publics et administratifs et du transport des personnes handicapées
- Rencontres amicales (loisirs, voyages culturels) avec les équipes d'animation
- Soutien au centre de distribution de travail à domicile pour le paillage et le cannage des sièges (dépôt à l'AVH). Ceci donne du travail à 8 personnes handicapées sur le département.



Voyants

Nous avons besoin de votre concours pour :

Faire connaître notre association à toutes les personnes non et malvoyantes, y compris dans les maisons de retraite ou foyers logement

Concourir à l'animation d'un secteur départemental :

Accompagner, conduire nos membres à leurs rencontres AVH

Donner votre voix pour enregistrer des livres sur support audio

Nos coordonnées : AVH Vendée, 39, bis rue de la marne, BP 639, 85016 La Roche sur Yon cedex

Permanences du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30.

Tél : 02 51 37 22 22.

Courriel : avhvendee.handicapvisuel@wanadoo.fr

Reconnue d'utilité publique, habilité à recevoir des dons et legs.

ASTUCE

Pour nettoyer le joint du réfrigérateur

Munissez-vous d'une brosse à dent et d'un tube de dentifrice blanc. Appliquez le dentifrice sur le joint et frottez ensuite vigoureusement avec la brosse, puis rincez. Le dentifrice agit comme un antiseptique et un désodorisant. Il contient du détergent, des abrasifs et des agents antimicrobiens, et empêche ainsi le stockage d'impuretés et autres bactéries qui altèrent l'étanchéité du réfrigérateur. Renouvelez cette opération tous les 3 mois.

LES PETITS CAGNOTS

Accueil Périscolaire – Centre de loisirs
30 rue de l’Eglise – Barbâtre – 02 51 35 94 82

L’équipe d’animation attend vos enfants aussi bien en périscolaire (7h30-8h45 / 16h30-19h) qu’en centre de loisirs, les mercredis (7h30-19h), les petites et grandes vacances (7h45-18h30). Les inscriptions se font à la journée ou à la ½ journée.

Bien que proposant des activités aux enfants, notre équipe est avant tout à leur écoute, les moments passés au centre devant être pour eux des moments de détente.

Tout au long de l’année, nous fêtons les événements (Halloween, Noël, carnaval, Pâques...) et profitons du beau temps pour nous aérer. L’été, nous nous baignons, faisons des sorties, des grands jeux...

Pour tout renseignement, n’hésitez pas à nous rencontrer dans nos locaux.
 A bientôt...

« On fait plein d’activités qu’on aime, on prend des bons goûters » **Kévin**

« Des fois on va dehors et on fait des jeux »
Elodie

« Les animateurs, ils sont trop « géniaux » ! On s’ennuie jamais » **Quentin**

« On fait des promenades à la pinède, à la forêt, à la plage, et y’a plein de copains et de copines »
Angelo

« On s’amuse bien » **Morgane**

« C’est géniale la garderie ! » **Enzo et Mathias**

« Y’a plein de jeux » **Eloïse**



Union Sportive de Barbâtre et La Guérinière
U.S.B.G.

Le maintien des clubs de football dans nos petites communes de l’île de Noirmoutier est très difficile, nos effectifs étant en baisse, il était important de fusionner entre nos communes voisines Barbâtre et La Guérinière. Avec le concours des dirigeants de Barbâtre et de la Guérinière et de nos élus respectifs, nous sommes enfin arrivés à créer une entente de football. Aussi je remercie l’avis favorable et le soutien de Monsieur le Maire de Barbâtre et Madame le Maire de la Guérinière.

L’entente U.S.B.G. a vu la création des équipes jeunes, débutants, poussins et benjamins pour dynamiser nos communes, et le maintien des équipes seniors. La A évoluant en P2, la B en 3ème division, et puis une équipe loisirs. Aussi toutes les personnes désirants se joindre à nous seront les bienvenues, nous n’avons jamais assez de dirigeants et de joueurs, surtout que nous pensions essayer d’accéder à une division supplémentaire cette saison 2008-2009 avec l’équipe A. Mais faute de l’absence d’un candidat arbitre cette saison, l’accession reste impossible. L’U.S.B.G attend un candidat à qui nous assurons une formation (renseignements auprès du Président au 06 86 60 99 50).

L’U.S.B.G compte 107 licenciés.

Le nouveau bureau se compose de 16 membres.

Je remercie le bénévolat des parents et l’encadrement de nos jeunes footballeurs pour l’avenir de l’U.S.B.G et souhaite de bonnes fêtes de fin et début d’année à tous les licenciés de l’U.S.B.G.

Le Président
Jacky GARREAU

Président : GARREAU Jacky

Vices -présidents : RIMBERT Bertrand,
 CLOUTEAU Rémy

Secrétaire : RIMBERT Loïc

Secrétaires- adjointes : ROUSSEAU Martine, MARCHAND Olivier

Trésorière : GANUCHAUD Marie-Claire

Trésorière- adjointe : FICHET Monique

Entraîneurs : ROUSSEAU Stéphane,
 GOMEZ Frédéric

Entraîneurs jeunes : BERTRAND Thomas, BERTAND Romain, BILLON Jean-Michel, COPIGA Mickaël,
 GANEAU Isabelle

Responsable loisirs : CHARRIER Thierry

Responsable équipe B : SIMMONNET Christophe,
 MAURICE Christophe

Equipe animation : ROUSSEAU Didier,
 GANUCHAUD Michel

Responsable bar achats : BODIN Jean-Pierre

Arbitre bénévole : BERTEAU William



L'AVF Ile de Noirmoutier a repris ses activités au "Grain de Sel" à Noirmoutier depuis le 15 Septembre 2008 et déjà plus de 100 adhérents se sont inscrits.



Rappelons que le but de l'association est d'accueillir le nouvel arrivant avec la même qualité d'écoute, d'accueil, de convivialité et de services, partout en France, pour lui permettre de s'intégrer dans son nouvel environnement et pour l'aider à réussir sa mobilité.

L'Association AVF – Ile de Noirmoutier fêtera ses 20 années d'existence en octobre 2009.

Outre l'accueil, l'Association aide le nouveau résident à faire des connaissances, lui fait découvrir la qualité de vie sur l'Île de Noirmoutier à travers de nombreuses activités.

NOS ACTIVITES

- La peinture sur bois – le lundi de 14H30 à 17H30 au "grain de Sel"
- l'aquarelle tous les 15 jours, le vendredi Salle de la Gendarmerie, à Barbâtre.
- Les jeux de société – le jeudi de 14H15 à 18H, Salle Ganachaud, à l'Herbaudière.
- Le scrabble – le vendredi de 14H30 à 17H30 en partenariat avec Grain de Sel.
- Le cinéma – remise de 1€ sur toutes les séances du 1er septembre au 31 mars accordée aux adhérents.
- Le restaurant – environ toutes les 6 semaines nous nous réunissons dans un restaurant
- En gestation : un cercle de lecture et d'écriture, un cinéclub, un atelier photo-vidéo....

LES MARCHES

Le mardi départ à 14H30 :

- 1er mardi du mois à Barbâtre, place du marché
- 2ème mardi du mois à Noirmoutier, place de la Prée au Duc
- 3ème mardi du mois à La Guérinière, place de la Mairie
- 4ème mardi du mois à l'Epine, place de la Rabiette
- éventuellement, le 5e mardi du mois à la Barre de Monts (ancien parking du péage).

LES RANDONNEES ET VISITES

(Musées, Eglises, Châteaux...)

Ces randonnées s'effectuent en deux temps : le matin marche découverte et l'après-midi visite d'un site, après avoir déjeuné au restaurant ou pique niqué. Par exemple : les vendanges à Clisson, visite de Trentemoult,...

LES VOYAGES

Pour mémoire, Le Périgord, l'Alsace, Belle-Ile, 2 jours au Futuroscope.

A venir : Le Mont Saint-Michel,...

Association des Pays de Loire des Pensionnés de la Marine Marchande et des Pêches

Origine de l'association :

La création de l'association remonte au 24 janvier 1938. L'association a été déclarée initialement sous le nom de « Association Ouest-Bretagne des Pensionnés de la Marine Marchande. Section Nantes ».

Le 7 avril 1963, elle deviendra « Association Nantes et Vendée des Pensionnés de la Marine Marchande », et c'est le 24 octobre 1982 qu'elle prendra son appellation actuelle : « Association des Pays de Loire des Pensionnés de la Marine Marchande et des Pêches ».

Buts de l'association :

- a) de resserrer et développer les liens de solidarité entre tous les pensionnés de la Marine (marchandes et pêches)...
- b) de défendre en les faisant valoir auprès des Pouvoirs Publics et des Administrations les intérêts des pensionnés et de leur ayants-droit. (aides extra-légales)...
- c) d'informer ses adhérents par la tenue de réunions et par son journal de liaison « Le demi-soldier », diffusé trimestriellement par la Fédération que chaque adhérent reçoit dans sa boîte aux lettres.

Fonctionnement :

Pour réaliser ses objectifs, l'association, forte de ses 180 adhérents, est organisée localement en 14 sections dont cinq sur l'île de Noirmoutier et plus particulièrement une à la Guérinière et une à Barbâtre.

Des réunions auxquelles participent les membres du Bureau, sont organisées, au printemps, dans les différentes sections. Ces réunions ont pour but

d'informer les pensionnés sur leurs droits et de les tenir au courant des changements pouvant intervenir dans leur situation lors de décisions administratives ou gouvernementales.

L'Assemblée Générale se tient tous les ans à Beauvoir-sur-Mer, en automne, et est suivie d'un traditionnel repas à Sallertaine.

Le Congrès Fédéral se déroule généralement en septembre ou octobre. Des voyages organisés sont mis en place pour l'acheminement et le séjour des participants qui viennent de toute la France, voire l'Outre-Mer.

Le congrès 2008 se déroulera à Cherbourg.

Pensionnés, Veuves de marins, Futurs Pensionnés, Sympathisants:

Vous Bénéficiez d'une retraite normale ou de reversion.

Vous êtes en activité, futurs retraités de l'E.N.I.M. ou sympathisants du milieu maritime, nous vous invitons à nous rejoindre. En rejoignant l'association, vous marquez votre solidarité à l'égard des anciens de la profession et de leurs veuves tout en défendant vos droits.

Pour tout renseignements ou adhésion contactez :
Mme Bréchet Raymonde
 3 rue de la Plaine à Barbâtre



ASTUCE

Aseptiser le panier du chien ou du chat.

Nettoyer la corbeille en mousse de votre animal sans la laver : essuyer-la avec du papier ménage imbibé d'alcool à brûler qui va détruire les microbes et laisse une odeur de propre sans nuire à l'animal.



Consommez futé

Je préserve ma planète, j'économise

Appareil de froid :

Dégivrez régulièrement votre congélateur et votre réfrigérateur.

→ La consommation d'électricité double avec 4 cm de givre. Il est conseillé de dégivrer à partir de 5 mm de givre.

Décongeler

→ Décongeler les aliments dans la partie réfrigérateur, c'est récupérer de l'énergie.

Cuisson :

Déclencher le nettoyage de votre four par pyrolyse juste après une cuisson lorsque le four est encore chaud.

→ Le four mettra moins de temps à atteindre la température très élevée nécessaire à cette opération.

Privilégiez un récipient avec un fond sombre.

→ Privilégiez un récipient avec un fond sombre qui absorbe mieux le rayonnement d'un foyer radiant ou halogène.

La veille des appareils :

Évitez de maintenir en veille les matériels.

→ Si vous branchez ces appareils sur une prise multiple, vous pouvez couper l'alimentation d'un seul geste.

→ Éteignez l'unité centrale entre deux périodes d'utilisation ou en cas d'absence supérieure à 1 heure.

L'énergie est notre avenir, économisons là !



Acteurs de la dynamique vendéenne

le dossier



C'EST PAS SORCIER

T'imagines, Jamy, s'il n'y avait pas de code de la route !



Oui. Ce serait une belle pagaille...

Sécurité routière On sait se conduire !



DOSSIER : SOLÈNE CHARDRONNET
ET MARION GILLOT

Des piétons dans la ville

À pied ou en rollers, on est vulnérable, surtout en ville. C'est pourquoi il est important de suivre ces règles...

Emprunte le trottoir !

Les trottoirs sont réservés aux piétons. Mais tu dois également les emprunter si tu es en rollers ou si tu fais du skate.

Les bons passages

Pour traverser une rue, utilise les passages qui te sont réservés (sauf s'il n'y en a pas à moins de 50 m). Même s'il y a des feux de signalisation, vérifie bien que tu ne cours aucun risque. Et la traversée de la chaussée doit toujours être perpendiculaire, pas en diagonale.

Sur la route

En dehors de la ville, s'il n'y a pas de trottoir, tu dois marcher sur la partie gauche de la route pour faire face aux véhicules et bien les voir arriver.



le sais-tu ?

➤ Avant 1945, le passage piéton est appelé passage clouté. En 1960, les clous disparaissent et sont remplacés par des bandes blanches ou jaunes.

➤ Depuis 2001, les véhicules doivent céder le passage aux piétons dès l'instant où ils sont engagés sur le passage. Dans le cas contraire, le conducteur risque une contravention, la perte de points et la suspension du permis de conduire.

➤ 7 piétons tués sur 10 le sont en ville.

Pense à équiper ton cartable de bandes réfléchissantes, très utiles l'hiver, quand la nuit tombe vite.

Attention, tu n'es pas tout seul !

De nombreux usagers se partagent le trottoir : piétons, rollers, mais aussi des personnes dites à mobilité réduite (PMR) comme les personnes souffrant d'un handicap, les parents avec des poussettes, les femmes enceintes... Même si des aménagements facilitent leurs déplacements, sois attentif(ve) !

À bicyclette !

Même à vélo, le code de la route, ça se respecte !

Prends la piste !

Tu dois rouler sur le côté droit de la chaussée ou utiliser, lorsqu'elles existent, les bandes ou pistes cyclables.



>Ce panneau indique qu'elles te sont conseillées et réservées.

>Ce panneau indique que tu es obligé(e) de les prendre.



>Ce panneau indique que cette voie est interdite aux vélos.

Savoir conduire

Dans les aires piétonnes, les cyclistes sont autorisés à circuler, mais lentement. Tu ne dois pas slalomer entre les voitures. Laisse une distance de sécurité d'1 m entre elles et toi. Ne passe pas trop près des véhicules garés afin d'éviter les portières qui s'ouvrent.

Pourquoi faut-il mettre un casque ?

Un simple moment d'inattention peut entraîner la chute. Et, souvent, c'est la tête qui prend : de simples blessures au front au traumatisme crânien... Un choc, même modéré, peut provoquer des dommages irréversibles au cerveau. Porter un casque (de bonne qualité) peut éviter des séquelles graves, voire sauver la vie.



Équipe ton vélo d'un écarteur de danger, il incite les automobilistes à garder leurs distances.



le sais-tu ?

> Il est interdit de transporter quelqu'un sur le porte-bagages. Si tu veux prendre ton petit frère sur ton vélo, fais installer un siège (avec des dispositifs de sécurité pour les enfants de moins de cinq ans).

> À Strasbourg, il y a un vélo pour deux habitants. Un record !

Pages suivantes : le cyclo et l'auto.

le dossier

C'EST PAS SORCIER

Les codes de bonne conduite en cyclo et en auto.

Cyclo, mode d'emploi

Un cyclo, c'est un engin à moteur qui va vite. Et le conduire, ça s'apprend !

Le brevet

Pour conduire un deux-roues motorisé qui n'excède pas les 50 km/h, tu dois être titulaire du brevet de sécurité routière (BSR). Il est constitué de l'attestation scolaire de sécurité routière de niveau 1 (que tu reçois en 5^e – voir page 18) et de cinq heures de conduite dispensée par une auto-école ou une association socio-éducative. Tu peux le passer dès 14 ans.

Avec ou sans passager ?

Tu peux transporter un passager, si la mention "2 places assises" est indiquée sur ton certificat de conformité. Si c'est le cas, il ne doit pas poser les pieds à terre à l'arrêt et éviter les gestes brusques. Il (ou elle) doit aussi porter un casque, des gants et des vêtements épais.

Obligé !

- > Tu dois avoir une assurance et ton cyclo doit être immatriculé dès l'achat.
- > Tu dois allumer les feux de croisement le jour pour être mieux vu(e) par les autres usagers de la route.

casque ajusté homologué obligatoire (intégral conseillé)

vêtements épais et gants conseillés

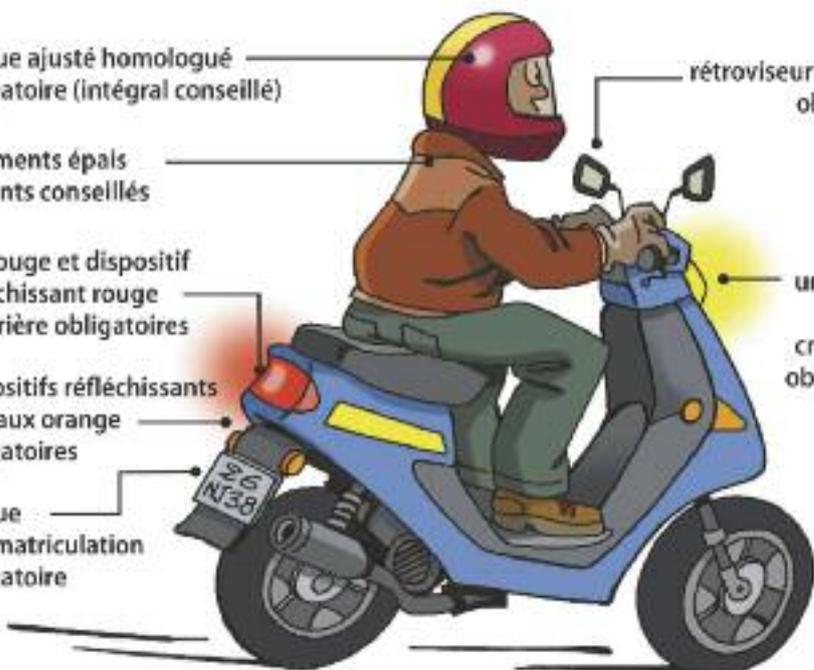
feu rouge et dispositif réfléchissant rouge à l'arrière obligatoires

dispositifs réfléchissants latéraux orange obligatoires

plaque d'immatriculation obligatoire

rétroviseur à gauche obligatoire

un ou deux feux de croisement obligatoires



Interdit !

- > Ne roule pas sur les pistes cyclables.
- > Aux feux, ne t'arrête pas sur la zone réservée aux vélos.
- > Ne surprends pas les automobilistes par des gestes imprévisibles.

Si ton casque a subi des chocs, change-le immédiatement.

Le débridage est un délit

Le moteur d'un cyclo est "bridé" à 45 km/h au moment de sa mise en vente. Le débrider veut dire augmenter sa puissance. Cette opération est illégale et dangereuse (cela nuit au freinage et à la tenue de route). La circulation sur un cyclo débridé est punie d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €. On reconnaît un cyclo débridé car il fait plus de bruit qu'un cyclo bridé.

le sais-tu ?

> Un cyclo est difficile à manier. La gendarmerie, la police et la Prévention routière proposent des séances de prise en main ou de maîtrise.

> La moitié des accidents mortels impliquant un cyclo se produit la nuit.

Auto : la bonne conduite

En voiture, ce n'est pas toi qui décides. Mais tu peux toujours donner quelques conseils à tes parents...

La ceinture, ça se boucle !

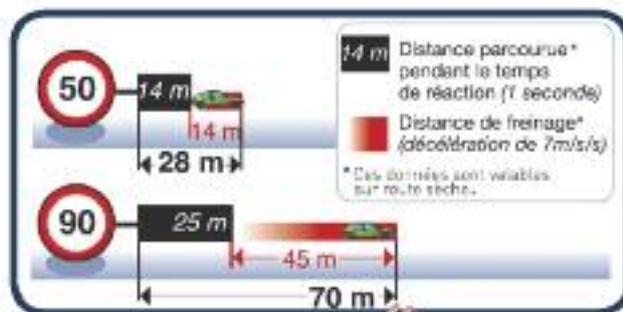
La règle, c'est un passager, une place, une ceinture. Le conducteur doit imposer aux personnes transportées de mettre leur ceinture de sécurité, à l'avant comme à l'arrière.

La bonne distance

Le conducteur doit impérativement laisser une distance de sécurité entre son véhicule et celui qui le précède. Tu peux vérifier cette distance en repérant un point (un poteau par exemple). Il doit y avoir au moins deux secondes entre le passage de la voiture qui te précède devant ce point et le tien.

Tout doux, la vitesse !

Le conducteur doit respecter les limites imposées et adapter la vitesse de son véhicule aux circonstances (circulation, météo...). Car la vitesse augmente les risques (voir schéma ci-contre).



le sais-tu ?

- > C'est en 1893 que l'ancêtre du permis de conduire a été créé : le certificat de capacité.
- > En 1921, le premier code de la route est institué.
- > En 2006, il y a eu 4 709 morts sur les routes dont 2 626 en voiture.

La bonne formule : la conduite accompagnée !

À partir de 16 ans, tu auras accès à l'apprentissage anticipé de la conduite. Cette formation se déroule en deux étapes. La première a lieu en auto-école : passage du code et au moins vingt heures de conduite. La deuxième se passe au côté d'un accompagnateur âgé d'au moins 28 ans ayant le permis depuis plus de trois ans. Tu dois effectuer au moins 3 000 km pendant un an minimum. Ensuite, l'auto-école évalue la conduite. Le moniteur t'indiquera si tu es apte à passer l'épreuve pratique du permis.

Ne sors jamais d'une voiture du côté de la chaussée. Tu risques de renverser un cycliste ou encore de te faire faucher.

Pages suivantes : à fond pour la sécurité routière.

le dossier

C'EST PAS SORCIER

Vous êtes vraiment trop forts !

À fond pour la sécurité

Dans toute la France, des ados se mobilisent pour faire changer les (mauvaises)



L'équipe gagnante.



Pédibus : ça roule !

Drôle de bus

Il est 8h15. Comme tous les samedis, casque sur la tête, vélo à la main, Thomas, 10 ans, attend au pied de son immeuble le "vélobus". Il rejoint la file indienne des quinze jeunes cyclistes pilotée par deux adultes. En route pour l'école avec les copains, et en toute sécurité !

>L'association "Pédibus/Vélobus" a été créée par des parents d'élèves de l'école René-Cassin de Gières (38). Deux lignes avec des arrêts réguliers, une vingtaine d'enfants par ligne, un garage à vélo de 40 places dans l'école : le projet roule !

www.pedibus-gieres.fr

Mets ta ceinture !

"J'ai été témoin d'un grave accident. La voiture devant nous a fait trois tonnes sous nos yeux. Une femme a été éjectée. Plus tard, on a appris qu'elle avait perdu la vie. Alors quand notre professeur d'arts plastiques a motivé les classes de 3^e pour participer au concours d'affiches organisé par le constructeur Renault, j'ai tout de suite été volontaire", raconte Émilie, 15 ans.

Quelques mois plus tard, avec trois camarades, elle reçoit, au nom du collège Notre-Dame-de-France d'Abbeville (80), le premier prix du concours. Cet été, leur affiche a sillonné les routes de France.

>Ce travail avec les 3^e, le collège le propose chaque année dans le cadre du passage de l'ASSR2 (voir page 18). "Il ouvre un débat citoyen, ancré dans le quotidien des jeunes", explique la professeure qui a dirigé la classe d'Émilie.

www.securite-pour-tous.fr

routière !

habitudes des usagers de la route...

LUCIE

MAXIME

LAURIANE

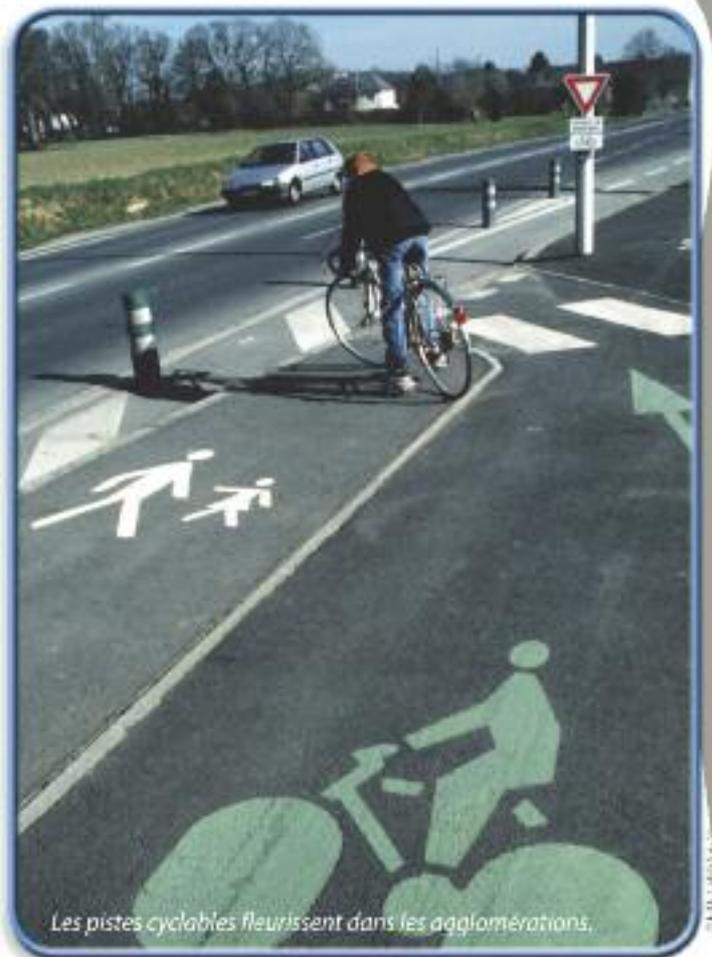


Halte à la vitesse

"En général, je trouve que les automobilistes roulent trop vite en ville", dit Maxime, 14 ans. C'est pour ça qu'il s'est investi "à fond" dans la commission sécurité routière du conseil municipal des jeunes de Haguenau (67), avec Lauriane et Lucie. Pendant un an, les trois conseillers ont travaillé à la réalisation d'autocollants (ci-contre) sur lesquels on pouvait lire le message suivant : "La vitesse, ça stresse, alors en ville, je roule tranquille." En une semaine, ils en ont distribué plus de 2 000. Avec l'aide de la police municipale, la commission a élaboré une maquette interactive qui met en scène 12 situations auxquelles peuvent être confrontés les utilisateurs de la route. "Je suis encore plus prudent qu'avant !", conclut Maxime.



"Microville" va circuler dans les collèges du département.



Les pistes cyclables fleurissent dans les agglomérations.

Pistes cyclables

Depuis plus de deux ans, la commission sécurité routière du conseil municipal des enfants de Capbreton (40) planche sur l'amélioration de la sécurité sur le trajet de l'école. "De nombreux enfants vont à l'école en vélo alors qu'il y a beaucoup de carrefours dangereux et très peu de pistes cyclables", explique Lucille, 12 ans. Après avoir distribué 250 questionnaires aux écoliers pour connaître leurs difficultés sur le chemin de l'école, les jeunes conseillers ont fait appel à la police municipale et aux services techniques pour faire des propositions d'aménagement. Deux nouvelles pistes cyclables ont été créées sur des axes très fréquentés. "On a aussi obtenu que des places de stationnement soient déplacées car elles gênaient le passage des vélos", ajoute Lucille. Le bilan est positif : "Circuler en deux-roues est beaucoup moins dangereux qu'avant", dit Lucille. Et c'est une habituée qui parle : la jeune conseillère va tous les jours au collège à vélo !

LUCILLE



Pages suivantes : ASSR, mode d'emploi.



Indispensable pour passer le permis !



+ d'infos

ASSR, mode d'emploi

Deux épreuves pour tous les collégiens.

Quand les passe-t-on ?

- > En 5^e pour l'attestation scolaire de sécurité routière de niveau 1 (ASSR1).
- > En 3^e pour l'attestation scolaire de sécurité routière de niveau 2 (ASSR2).

Comment se déroulent les épreuves ?

Elles se présentent sous la forme d'une série de séquences animées en images de synthèse illustrant 20 questions à choix multiple. On obtient son ASSR à partir de la note de 10/20.

Comment s'y préparer ?

Dans des auto-écoles ou des associations. Tu peux aussi t'entraîner avec des vidéos sur <http://eduscol.education.fr/D0187/recherchetraing.htm>

À quoi ça sert ?

L'ASSR 1 est nécessaire pour s'inscrire au brevet de sécurité routière (BSR), une formation de cinq heures que tu peux passer dès 14 ans et qui est obligatoire pour conduire un cyclo.

L'ASSR de second niveau est exigée pour s'inscrire au permis de conduire. Pense à conserver le docume!



> Le site de la Sécurité routière www.securite-routiere.gouv.fr

> Le site 100 % jeune de la Sécurité routière, pour les grands frères et grandes sœurs : des conseils, des infos, des jeux pour apprendre à rouler et à faire la fête en toute prudence. www.sortezrevenez.fr



> Le site de la Prévention routière www.priorite-vos-enfants.fr



Sur le site Éduscol, les annales des épreuves de l'ASSR.





TV Vendée : La télévision des vendéens

Une nouvelle chaîne de télévision fait désormais partie du paysage audiovisuel, son nom : TV Vendée. Ce nouveau média a pour vocation de traiter l'ensemble de l'actualité de notre département, en se faisant notamment le relais des initiatives culturelles, sportives, économiques et sociales. A Barbâtre, vous pouvez recevoir TV Vendée en programmant votre téléviseur sur le Canal 41 en direction de Saint-Christophe du Ligneron. Chaque jour de nouveaux programmes sont proposés sous forme de magazine, de rendez-vous infos, etc...

Associations, entreprises, particuliers, vous pouvez les contacter pour annoncer un événement important, un fait d'actualité... par téléphone au 02 51 08 06 06, par fax au 02 51 08 06 10 ou par mail à accueil@tvvendee.fr.

Vous pouvez également retrouver l'actualité de TV Vendée sur son site : www.tvvendee.fr.

TV Vendée est également sur la Livebox (chaîne 241) et bientôt sur la Freebox et Neufbox



Pour des jeunes ouverts sur le monde

De 10 à 14 ans

Deux fois par mois, 50 pages pour l'accompagner dans son quotidien :

Vous souhaitez aider votre enfant à traverser la période difficile qu'est l'adolescence. « Le Monde des ados » accompagne votre enfant tout au long de cette période, l'aide à se construire et à s'ouvrir sur le monde et les autres. Votre enfant a accès à un lieu de débat et d'échange pour ados. Il retrouve aussi dans chaque numéro, le grand dossier « C'est pas sorcier » pour tout connaître d'un sujet (société, sciences, histoire...). « Le Monde des ados » est le magazine indispensable dès la fin des années primaire et pour les années collège !

Feuilletez Le Monde des ados en ligne sur www.fleuruspresse.com

Le Monde des ados



Dans chaque numéro, le dossier de

C'EST PAS SORCIER

Elaguer

El aguer, la sécurité sur toute la ligne!

DROITS ET DEVOIRS DES PROPRIÉTAIRES D'ARBRES AUX ABORDS DES RÉSEAUX ÉL

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'ARBRES PROCHES DE LIGNES ÉLECTRIQUES...

- **Un de vos arbres tombe sur une ligne électrique :**
savez-vous qui est responsable et qui paie les dommages ?
- **Vos arbres doivent être élagués :**
savez-vous dans quel cas élaguer soi-même ou faire intervenir un professionnel ?
- **Vous décidez d'élaguer vous-même vos arbres :**
connaissez-vous les démarches à entreprendre avant d'élaguer et les zones et distances minimales à respecter ?



Retrouvez toutes les réponses

Retrouvez toutes les réponses et bien d'autres précisions dans la plaquette « Elaguer, la sécurité sur toute la ligne » disponible dans votre mairie.



ASTUCE : Fabriquez des allume-feu

Faites tremper plusieurs bouchons dans de l'alcool ménager et gardez les dans un récipient. Quand vous voulez allumer une bûche, mettez deux ou trois bouchons autour de la bûche et allumez-les.



Directeur de la publication : M. Gérard GUILLET

Coordination de la rédaction et de la mise en page : Mme Monique FICHET

Rédaction: Evelyne TASSIN, Adeline RAITIERE

Maquette : Christophe GHAMBIR - DADDY Production Noirmoutier

Impression : Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier

DONNER DES COULEURS À BARBÂTRE

Un bon cru que ce premier festival d'été dont l'objectif principal était de donner des couleurs à BARBÂTRE, à son image, dans ses rues, les yeux et les cœurs. En effet, ce sont plus de 10.000 visiteurs qui ont été attirés et séduits par la déferlante des spectacles et des expositions, proposée par la toute nouvelle commission culturelle élargie.

Au cours de la soirée amicale de clôture, le Maire, Gérard GUILLET, a adressé ses plus vifs remerciements à toute l'équipe des bénévoles, des élus, des personnels communaux, et à Adeline l'animatrice, en ces termes : « **je suis fier de la performance que vous avez accomplie, celle d'organiser et de mettre en œuvre en un temps record, contre vents et marées, ce festival d'été, de qualité, riche, varié et innovant.** »...



Une équipe certes mobilisée, composée de trente bénévoles, qui n'a pas ménagé ses efforts de jours comme de nuits, pour satisfaire petits et grands. Les 10.000 visiteurs ont eu le choix entre 18 animations différentes et 16 expositions artistiques. Ils ont beaucoup aimé le feu d'artifice musical du Gois, marquant les 150 ans de la Commune, les fanfares de rue, Carabistouille, Mélosolex, entre autres, et de retrouver les soirées des Miss et du Théâtre des Loges, quelque peu troublées par une météo capricieuse. Cependant, les rues en fête n'ont plus l'éclat des premières années. Il sera nécessaire de changer totalement la formule dès l'été prochain.



La gestion en régie municipale a été très satisfaisante. Il faut rappeler ici que ces actions culturelles ne grèvent nullement le porte-monnaie des contribuables Barbâtrins, puisqu'elles sont entièrement financées sur une part du produit de la taxe de séjour. Une obligation légale dans les communes touristiques.

Merci à toutes celles et tous ceux qui ont œuvré au succès de ces animations, et en particulier aux partenaires qui ont permis de retrouver la soirée des Miss, le Comité Miss France Madame de Fontenay des Pays de la Loire, et Richard MARIE du magasin « Nature et Tendances » de Barbâtre, pour ses beaux bouquets de fleurs.

Que la fête continue toute l'année au plus grand plaisir des petits et des grands.

La Commission Communale d'Actions Culturelles et d'Animations



UN REGARD SUR L'AUTOMNE DES SERVICES TECHNIQUES DE BARBÂTRE



CONTACT

Mairie de Barbâtre

Rue de l'Église - 85630 BARBÂTRE
Tél. : 02 51 39 68 58 - Fax : 02 51 39 77 92
e-mail : mairie.barbatre@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Samedi de 9 h à 12 h
Fermeture le Mercredi



Une Boîte à Idées est à votre disposition à l'accueil de la Mairie !

Pensez-y !